

### ◆ Objectifs de la prestation :

Effectuer un état des lieux des différents points relatifs à la sécurité incendie du site, conseiller l'entreprise sur les améliorations possibles à apporter et proposer un accompagnement personnalisé dans la mise en place des procédures.

### ◆ Contexte réglementaire :

Dans le cadre du code du travail, « l'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs. » (Code du travail - Art. R 4227-28).

### ◆ Missions :

#### Etat des lieux : conformité sécurité incendie sur les différents points suivants :

- ◆ Les consignes incendie : présentes, complètes, stratégiquement placées ;
- ◆ Le réseau d'alarme incendie : présent, audible par tous en tout point du bâtiment ;
- ◆ Les issues et dégagements : libres, s'ouvrant par une manœuvre facile ;
- ◆ L'équipe de première et de seconde intervention : nombre, répartition, formation, équipements... ;
- ◆ La mise en place d'exercices incendie : organisés périodiquement ;
- ◆ Les installations et matériels de protection contre l'incendie : extincteurs, robinets d'incendie armés, installations d'extinction automatique...

### ◆ Organisation :

Un questionnaire préalable est envoyé à l'entreprise afin de préparer la venue sur site.

Une visite du site est effectuée (la durée sera fonction de la taille du site) : l'intervenant recueille toutes les informations nécessaires pour effectuer un état des lieux sur la sécurité incendie en place, par le biais :

- D'échanges avec la personne l'accompagnant sur le site,
- De questions posées au personnel du site sur le thème de la sécurité incendie,
- D'une visite des locaux de l'entreprise.

### ◆ Réalisation :

Un premier constat oral est fait à la fin de la visite du site. Un compte-rendu écrit est ensuite transmis à l'entreprise, comprenant les différents points suivants :

- Un message principal avec les points prioritaires ;
- Un tableau synthétique reprenant les points essentiels ;
- Le rappel des textes réglementaires se rattachant à la sécurité incendie ;
- Les différents éléments observés lors de la visite du site, intégrant les clichés photographiques effectués ;
- Les préconisations à mettre en œuvre pour améliorer la sécurité incendie du site ;
- Une proposition de durée pour un accompagnement personnalisé.

**Un appui réglementaire et technique,  
avec un bilan personnalisé et des  
conseils individualisés.**

**Votre prestation**

Référence : DEC-INC DIAG 01

**Durée : Le temps de la prestation sera fonction de  
votre établissement.**

IFOPSE

Z.A. des Métairies

56130 Nivillac

Tel (0)2 99 90 65 00 / Fax (0)2 99 90 75 34

e-mail : info@ifopse.com

www.ifopse.com